

Toulouse, le 14 mars 2017

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Information aux riverains

chemin Catala, rue Joseph Villèle
chemin Rocamadour, rue Jacques Cartier
rue Marcel Pagnol, avenue Molette
rue Jean Cocteau, chemin de Bordeblanche
rue Ginette Neveu, rue André Broussin
rue Edith Piaf, impasse André Broussin
chemin Mazaygues, rue Mont Louis
rue Antoine Portal, impasse Mont Louis
rue Quérigut, rue Daniel Sorano, impasse
Daniel Sorano

Références à rappeler : PS/DDA/SA/RA/D17006115

Madame, Monsieur

Au cours des nombreuses rencontres organisées par votre maire de quartier, M. Christophe ALVES, l'amélioration de la vie quotidienne a souvent été abordée et plus particulièrement les questions de circulation.

Une étude menée durant l'année 2016 a abouti à un diagnostic de la circulation partagé par les riverains, les associations de quartier et Toulouse Métropole. Ainsi, en tenant compte des remarques et contributions émises à l'occasion de l'expérimentation lancée le 26 septembre 2016, nous avons décidé de procéder à la mise en zone 30 du quartier Lardenne secteur Catala et de mettre à sens unique la rue Marcel Pagnol, le chemin Rocamadour et le chemin Catala sur la section allant de l'avenue de Lardenne à la rue Marcel Pagnol.

La circulation en double sens du chemin Catala sur la section allant du chemin Ramelet Moundi à la rue Marcel Pagnol sera conservée.

Ce projet ayant vocation à améliorer les conditions de déplacements des piétons et des cyclistes, les voies en sens unique pourront être empruntées à contresens par les vélos tel que le prévoit, désormais, le Code de la route. Les aménagements prévus consistent principalement en la pose de signalisation verticale et la création d'ilôts directionnels. Il sera également prévu la création de places de stationnement rue Jacques Cartier et rue Marcel Pagnol.

Le 03 avril 2017, les services de Toulouse Métropole débiteront les travaux d'aménagement correspondant à ces modifications, qui dureront 1 semaine, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Conformément à ce qui a été présenté par M. Christophe ALVES, lors de la réunion publique du 07 février dernier, vous trouverez, ci-joint, le détail des voies concernées et des aménagements.

.../....

Les services du Pôle territorial Sud (M. Serge ASTRIÉ, responsable du Domaine Développement et Aménagement ainsi que Mme Claire CAMPAGNER, chargée d'opération - ☎ 05 67 73 86 00) seront à votre écoute et à votre disposition pour vous donner des informations, recueillir vos observations et suggestions éventuelles sur le déroulement des travaux.

Comme pour tout chantier, un certain nombre de gênes momentanées peuvent se produire, mais sachez que tout est mis en œuvre pour les minimiser.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P.J. : plan des voies impactées

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Luc Moudenc". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that ends in an arrowhead pointing to the right.

Jean-Luc MOUDENC